

ATELIER COUTURE

*Le mardi de 18 h 30 à 21 h 30
Tous les 2 semaines (50 h /an)*

DEBUTANTES OU CONFIRMÉES

Vous serez la bienvenue pour apprendre ou vous perfectionner

- dans les diverses techniques de couture,
- de l'utilisation de la machine à coudre ou de la surjeteuse,
- à la réalisation ou la transformation d'un vêtement, etc..



ENCADRÉE PAR UNE PROFESSIONNELLE QUALIFIÉE

Renseignements et inscription

M.P. MATHOUX 06.73.00.31.33

H. KERMONNACH 06.09.59.46.96

*Participation 270 €/an par 3 chèques échelonnés +
Adhésion 2024 association 22 €*

www.famillesrurales.org/ingre